

NOS HONORAIRES

Barème au 01 Janvier 2026

TRANSACTION

PRIX DE VENTE	COMM. TTC
En deca	10 % avec un mini. de 3000 €
50 000 €	4 500 €
100 000 €	7 500 €
150 000 €	10 100 €
200 000 €	12 000 €
250 000 €	14 800 €
300 000 €	16 500 €
350 000 €	19 200 €
400 000 €	22 000 €
450 000 €	24 800 €
500 000 €	27 000 €
Au-delà	5 %

Extrait *
*Détail disponible en agence

Terrain non bâti = 10% du prix de vente H.T. avec un minimum de 3 000 €
Honoraire TVA incluse, au taux de 20 %
A la charge du vendeur, sauf convention contraire
ESTIMATIONS = 200€ (à déduire en cas de mise en vente)
En cas de vente à un professionnel de l'immobilier,
Honoraire d'un montant correspondant à 7% H.T.

GESTION

SERVICE INITIAL 5,42 % HT soit 6,50 % TTC

- Gestion courante (Gestion de base)

SERVICE CONFORT 6 % HT soit 7,20 % TTC

- Gestion courante (Gestion de base)
- Gestion Technique d'entretien courant (inférieur à 1500 €) : suivi et contrôle des travaux
- Visite conseil : pré-état des lieux de sortie
- Règlement des dépenses concernant le bien loué (charges de copropriété, factures fournisseurs ...)
- Lot Neuf : suivi de la garantie bon fonctionnement / suivi levée de réserves
- Établissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers

SERVICE PREMIUM 12 % HT soit 14,40 % TTC

- SERVICE CONFORT** + Recherche locataire, bail, état des lieux

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES PAYABLE A L'ACTE

	TTC
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	79 €
Gestion gros travaux (supérieur à 1500 €)	150 €
Gestion des sinistres : constat, déclarations, participation aux expertises...	195 €
Représentation AG / livraison (sauf pour immeuble géré par C21 Premium)	250 € / lot
Gestion immeuble	10 € / lot / mois
Frais pour clôture de compte à la suite de la résiliation du mandat (transmission dossier locataire, 120 € / lot correspondances, solde de tout compte)	120 € / lot
Commande et suivi des diagnostics	50 € / dossier
Frais administratifs	2,50 € / lot / mois
Gestion dossier impayé à partir du mandat d'huissier (sans assurance) Facturation dès la demande	180 €
à l'huissier	
Préparation et transmission à l'huissier du dossier de congés délivrés par le bailleur	95 €
Avenant au bail	90 €
Forfait Gestion de Garage -si garage seul (ou tout autre bien dont le loyer est inférieur à 150 €)	14,40 % TTC

PRESTATION OPTIONNELLE

- Assurance loyers impayés, déteriorations, protection juridique

LOCATION HABITATION, MIXTE (1) ET MEUBLEE (1)

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué : Zone « non tendue » Année de référence : 2023
Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du Bail : **10 € TTC** pour les villes en Zone tendue (**8 € TTC** pour les villes en Zone non tendue)
Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3€ TTC**

HONORAIRES A LA CHARGE :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et rédaction du bail
- Honoraires d'entremise et de négociation
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux

DU LOCATAIRE

8 ou 10€/m ² TTC
Offerts

DU BAILLEUR

7,5% TTC du loyer annuel Hors Charges
Offerts

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre le locataire et le propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés selon le décret n°2023-822 du 25 Août 2023.

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

HONORAIRES DE BASE

Au forfait : en fonction de la taille et des équipements de la copropriété

HONORAIRES ANNEXES

Honoraires pour vacation (pendant les heures ouvrables) 87,50 €
(Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)

Honoraires pour vacation (en dehors des heures ouvrables) 87,50 €
(Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)

Gestion des impayés

Chèque ou prélevement impayé (hors frais bancaires)	20,83 €
Frais de relance	Sans frais
Mise en demeure / Lettre Recommandée	37,50 €
Frais 3 ^{ème} relance	16,67 €
Remise du dossier à l'huissier / à l'avocat	100,00 €
Injonction de payer / Prise d'hypothèque	208,33 €
Suivi de la procédure	À la vacation

Etat date

Établissement	316,67 €
Mise à jour	100,00 €
Opposition article 20 Loi 10 juillet 1965	125,00 €
Délivrance copie carnet entretien	20,83 €

Gestion des travaux votés an Assemblée Générale

Avec maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	A déterminer lors de l'AG
Sans maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	A déterminer lors de l'AG
Forfait en cas de travaux inférieurs à 7 000 € TTC	A déterminer lors de l'AG
Gestion des appels de fonds	Sans frais
Montage et gestion d'un prêt collectif de financement de travaux votés en Assemblée Générale	À la vacation

Divers

Tenue d'un compte bancaire séparé au nom de la copropriété	Aux frais réel banque
Gestion d'un compte sur livret	Aux frais réel banque
Convocation et tenue Assemblée Générale supplémentaire	À la vacation
Suivi des sinistres (déclaration et expertise)	À la vacation
Gestion des compteurs d'eau et calories	Sans frais
Mandataire commun en cas de subventions publiques (dossiers subventions ANAH, OPA...)	À la vacation
Copie règlement de copropriété	41,66 €
PACK Complet Document Information Acquéreur ART 54 LOI ALUR	200,00 €
Frais d'affranchissements postaux frais réel	Aux frais réels
Tirage de document (à l'unité)	0,15 € HT
Location de salle (plus de 15 personnes)	Aux frais réels
Location de salle chez le Syndic (maximum 20 pers)	Offert

Montant Euros HT (1)	Montant Euros TTC (2)
316,67 €	380,00 €
100,00 €	120,00 €
125,00 €	150,00 €
20,83 €	25,00 €
37,50 €	45 €
16,67 €	20€
100,00 €	120,00 €
208,33 €	250,00 €
À la vacation	À la vacation
41,66 €	50,00 €
200,00 €	240,00 €
Aux frais réels	Aux frais réels
0,15 € HT	0,18 € TTC
Aux frais réels	Aux frais réels
Offert	Offert

(1) TVA au taux en vigueur (2) Variable en fonction du taux de TVA Détail disponible en annexe à la demande CENTURY21 Premium, responsable du traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel pour la gestion de ses clients et prospects. Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services concernés de CENTURY 21 Premium, et, le cas échéant, de ses sous-traitants, prestataires et partenaires commerciaux. En application de la loi informatique et libertés 78-17 du 6-1-1978, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant qui s'exercent par courrier électronique adressé à premium@century21france.fr; premium@century21france.fr ou par courrier postal à l'attention de CENTURY 21 Premium 111 Avenue Louis Joseph Soulas, 45800 Saint Jean de Braye ou 83 rue Bannier 45000 Orléans, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.